



Commission des Forêts d'Afrique Centrale **COMIFAC**

CONSEIL DES MINISTRES

COMIFAC/CM/co.extra/Doc.1
26 octobre 2008

Session extraordinaire

Point 1

Brazzaville, 26 octobre 2008

<p>BILAN DES ACTIVITES DE LA COMIFAC SEPTEMBRE 2006 - AOUT 2008</p>

SECRETARIAT EXECUTIF

Octobre 2008

Table des matières

Liste de sigles et abréviations	3
Introduction	4
1. Rappel des missions de la COMIFAC.....	5
2. Activités menées.....	5
2.1 Planification, suivi-évaluation pour la mise en œuvre efficace et transparente du Plan de convergence	6
2.2 Information et Communication de tous les acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur forêts-environnement.....	8
2.3 Concertation – Dialogue national et international sur les forêts	10
2.4 Coordination de la mise en œuvre du Plan de convergence	14
2.5 Conseil des Ministres	19
3. Gestion administrative et financière	20
3.1 Gestion administrative	20
3.2 Gestion financière.....	21
4. Difficultés rencontrées.....	22
<u>5. Perspectives à court terme</u>	<u>23</u>
6. Conclusion et recommandations.....	24
Annexe 1 : Tableau des principales rencontres régionales et internationales dont a pris part la COMIFAC	25
Annexe 2: Plan d'action biennal septembre 2006-août 2008 de la COMIFAC	29
Annexe 3 : Suivi des contributions des Etats membres suivant l'extrait bancaire.....	37

Liste de sigles et abréviations

ADESA	Association pour le Développement Économique et Social en Afrique
ADIE	Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale
AFLEG	Application des Réglementations Forestières et Gouvernance
APA	Accès et Partage des Avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques
APV	Accords de Partenariat Volontaire
BAD	Banque Africaine de Développement
CARPO/WWF	Central African Regional Programme Office
CAWHFI	Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CCR	Comité Consultatif Régional
CCD	Convention sur la Lutte contre la Désertification
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEFDHAC	Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale
CfRN	Coalition for Rainforest Nations
CHM	Clearing House Mechanism (Centre d'échange d'informations)
CIFOR	Centre for International Forestry Research
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COFCCA	Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COP	Conférence des Parties
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement international
CRIC	Comité chargé de l'examen de la mise en oeuvre de la CCD
CTPE	Comité Trinational de Planification et d'Exécution
FAO	Food and Agricultural Organisation (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FLEGT	Application des Réglementations Forestières, Gouvernance et Échanges Commerciaux
FNUF	Forum des Nations Unies sur les Forêts
FIPAC	Forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale
FORCOMS	Forest Concession Monitoring System in Central Africa
GTBAC	Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Coopération technique allemande)
IRScNB	Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique
JAP	Journées des Aires protégées d'Afrique Centrale
MDP	Mécanismes de développement propre
OAB	Organisation Africaine du Bois
OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage d'Afrique
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ONFi	Office National des Forêts International
ICRAF	Centre International de recherche en Agroforesterie
IFIA	Association Internationale des Industries Forestières
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAN	Plans d'action nationaux
PASR / LCD	Programme d'action sous – régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
PFNL	Produits Forestiers non Ligneux
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTK	Portal Tool Kit
RAPAC	Réseau des Aires protégées d'Afrique Centrale
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des Émissions Issues de la Dégradation et de la Déforestation
REPALEAC	Réseau des Populations Autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale
SBSTRA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SNV	Organisation Néerlandaise pour le Développement
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TNS	Trinational de la Sangha
TRIDOM	Trinational Dja – Odzala – Minkébé
UICN - PACO	Union Mondiale pour la Nature - Programme pour l'Afrique Centrale et Occidentale
UNESCO	United Nations Educational and Science Organisation
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	United States Agency for International Development
WCS	Wildlife Conservation Society
WRI	World Resources Institute
WWF	World Wild Fund for Nature

INTRODUCTION

Institutionnalisée en 2002, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), anciennement appelée « Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale » a déjà six ans d'existence. Six années de vie pour une institution ne semblent pas beaucoup pour justifier des acquis. Cependant, la COMIFAC a eu à développer patiemment des actions pendant ces années qui lui valent aujourd'hui une reconnaissance et une notoriété sur les plans sous-régional et international.

Au cours des deux dernières années plus précisément, la COMIFAC a enregistré des avancées significatives. Ces avancées lui ont permis de s'affirmer davantage comme l'instance d'harmonisation, de coordination et de suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Sous son impulsion, de nombreuses initiatives ont été développées dans la sous-région.

Se fondant sur son plan d'action biennal 2007-2008, elle a mobilisé un panel d'experts et consultants pour réaliser les études concourant à la mise en œuvre du Plan de convergence opérationnalisé 2006-2008. C'est le cas spécifique de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une stratégie de communication, de l'étude sur le système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de convergence, de l'étude et de la validation de l'accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique centrale, de l'étude et de la validation des Directives sous-régionales sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale, etc.

Aussi, comme par le passé, la COMIFAC a-t-elle contribué ces deux dernières années au dialogue international sur les forêts et l'environnement par sa participation active aux négociations sur l'accord international volontaire sur les forêts et la prise en compte du rôle des forêts dans le régime post Kyoto.

Les deux dernières années ont également été marquées par le renforcement de la coopération entre la COMIFAC et les partenaires au développement, notamment la France, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la FAO, le Mécanisme Mondial., la BAD, etc.

En dépit de ces progrès, la COMIFAC a été confrontée à de réelles difficultés. Il s'agit particulièrement de l'insuffisance des ressources humaines et financières de l'institution, le retard de versements et des arriérés de cotisations de la plupart des pays membres.

Le présent rapport présente de manière synthétique le bilan des activités menées de Septembre 2006 à Août 2008 par le Secrétariat Exécutif sous la Présidence de la République de Guinée Équatoriale. De même, il ressort les difficultés rencontrées et les perspectives à court terme.

1. RAPPEL DES MISSIONS DE LA COMIFAC

Conformément aux dispositions de son Traité constitutif, notamment en son article 5, la COMIFAC est chargée de l'orientation, de l'harmonisation et du suivi des politiques forestières et environnementales en Afrique Centrale. Elle doit à ce titre:

- Assurer l'harmonisation des politiques forestières et la mise en place des instruments d'aménagement dans ses États membres ;
- Inciter les gouvernements des pays membres à la création de nouvelles aires protégées, l'élaboration et la mise en oeuvre des plans de gestion des aires protégées ;
- Contribuer à l'accélération du processus de création des aires protégées transfrontalières tout en renforçant la gestion des aires protégées existantes ;
- Faciliter la mise en place des actions concertées en vue d'éradiquer le braconnage et toute autre exploitation non durable des ressources forestières dans la sous-région ;
- Faciliter la mise en place dans chaque État, des mécanismes durables de financement du développement du secteur forestier ;
- Faciliter le développement d'une fiscalité forestière adéquate dans ses États membres ;
- Favoriser le renforcement des actions visant à accroître la participation des populations rurales dans la planification et la gestion des écosystèmes ;
- Promouvoir et accélérer le processus d'industrialisation du secteur forestier ;
- Favoriser la promotion d'une plus grande implication des opérateurs économiques dans le processus de gestion durable et de conservation des écosystèmes forestiers ;
- Promouvoir l'organisation des fora nationaux et sous-régionaux d'échanges d'expériences ;
- Favoriser la mise en place des réseaux liant les institutions pertinentes de recherche et de développement forestier ;
- Renforcer la coordination ainsi que la coopération entre toutes les organisations nationales et internationales impliquées dans les actions de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers.

2. ACTIVITÉS MENÉES

L'une des missions confiées au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC est le suivi de la mise en oeuvre du Plan de Convergence sous-régional. Pour assurer efficacement cette mission, le Secrétariat Exécutif a menée au cours de ces deux dernières années, un certain nombre d'activités en conformité avec le plan d'actions biennal 2007-2008 adopté en novembre 2006 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC (confère annexe 2). Ces activités découlent des cinq composantes dudit plan et s'articulent autour des thèmes suivants :

- Planification - Suivi - évaluation pour la mise en oeuvre du Plan de convergence
- Information – communication
- Concertation – Dialogue national et international sur les forêts
- Coordination de la mise en oeuvre du Plan de convergence
- Conseil des Ministres.

Pour mettre en œuvre ces activités, la COMIFAC a bénéficié du concours technique, financier et logistique de ses partenaires, parmi lesquels la coopération technique allemande (GTZ), la coopération française, la FAO, le Mécanisme Mondial de la Convention sur la lutte contre la désertification, la coopération belge et la CEEAC.

2.1 Planification, suivi-évaluation pour la mise en œuvre du Plan de convergence

Les activités exécutées dans ce cadre portent entre autres sur la mise en place du système de suivi-évaluation du Plan de Convergence, la planification opérationnelle des actions du Secrétariat Exécutif, la facilitation de l'intégration des nouveaux pays membres et le suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres. Le taux de réalisation des activités décrites ci-après se situe aux environs de 80%.

2.1.1 Mise en place du système de suivi-évaluation du Plan de Convergence

a) Etude sur le système de suivi-évaluation et processus d'opérationnalisation

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a commandité en décembre 2006, une étude visant à développer un système adapté de suivi - évaluation dudit Plan. Cette étude a été validée au cours d'un atelier sous-régional organisé par la COMIFAC les 24 et 25 avril 2007 à Bata en Guinée Équatoriale.

Ce système qui se veut pérenne s'inscrit dans le cadre général défini par le Traité instituant la COMIFAC. Il est basé sur :

- un suivi des indicateurs de performance tels que repris dans le plan d'opérationnalisation du plan de convergence 2006-2008;
- un suivi périodique des indicateurs d'impact dans les domaines écologique, économique et social;
- une mutualisation des efforts d'amélioration des connaissances des différents systèmes d'observatoire des forêts d'Afrique Centrale.

À l'issue de cet atelier, un dispositif institutionnel de suivi-évaluation a été validé par les participants. Et la réussite de ce dispositif repose au préalable sur :

- o la redynamisation de l'ADIE qui sera chargée de la collecte, de la centralisation, du traitement et de la diffusion des informations auprès des décideurs et de l'ensemble des utilisateurs;
- o le renforcement des capacités des principaux acteurs chargés de la mise en œuvre du système, en particulier les Coordonnateurs nationaux COMIFAC

Dans le but de garantir la réussite de la mise en œuvre de ce système, et de discuter des mesures portant sur son opérationnalisation, un atelier sous-régional de renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC et des institutions partenaires a été organisé du 11 au 13 février 2008 à Bujumbura au Burundi. À l'issue de cet atelier, une feuille de route des activités pour l'année 2008 a été adoptée. Celle-ci prévoit notamment une formation des Coordonnateurs Nationaux sur le système de suivi-évaluation du Plan de Convergence.

b) Conception du Tableau de bord de suivi du plan d'opérations triennal et initiatives sous-régionales

Pour faciliter le suivi du plan d'opérations triennal et de diverses initiatives sous-régionales, le Secrétariat Exécutif a élaboré en juillet 2007, un tableau de bord de suivi dudit plan et desdites initiatives. Ce tableau de bord présente l'état d'avancement du plan d'opérations triennal et des initiatives y relatives.

Il est constitué de fiches de suivi des activités convergentes du plan d'opérations triennal et des initiatives menées par les partenaires sous la coordination de la COMIFAC. Sa structure présente pour chaque axe stratégique et chaque activité convergente, les éléments suivants : (i) l'objectif sous-régional de l'activité ; (ii) les activités à mener au niveau sous-régional ; (iii) les résultats intermédiaires attendus ; (iv) le responsable principal de l'exécution ; (v) les partenaires techniques et financiers impliqués ; (vi) l'état d'avancement de l'activité pour l'année considérée ; (vii) les difficultés ; et (viii) les perspectives.

Ce tableau de bord renseigne également sur les programmes, les projets et les processus en cours dans la sous-région, en fournissant les informations sur le contexte, les objectifs, les partenaires impliqués, les actions menées, la responsabilité de la COMIFAC et la feuille de route.

En vue de rendre l'exploitation de ce tableau de bord plus dynamique et interactif, un consultant a été mobilisé pour concevoir et mettre en place au sein du Secrétariat Exécutif une base de données dynamique de suivi de la mise en œuvre du Plan de convergence.

c) Évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008 du Plan de Convergence

Dans le but d'évaluer la mise en œuvre du plan d'opérations triennal et de dégager les recommandations et perspectives utiles pour la planification de la deuxième phase triennale, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a mobilisé en juillet 2008 un pool de consultants pour mieux apprécier, sur la base des indicateurs, le niveau de réalisation et les impacts potentiels de ce plan d'opérations.

Un atelier de lancement du processus d'évaluation a été organisé du 03 au 05 juillet 2008 à Douala au Cameroun pour s'accorder sur la démarche méthodologique.

2.1.2 Planification opérationnelle du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif établit depuis 2005, une planification annuelle consolidée de ses activités avec la contribution financière des partenaires. C'est ainsi qu'en février 2007, un atelier de programmation des activités pour l'année 2007 a été organisé à Douala. De même, un programme d'actions pour 2008 a été élaboré au cours d'un atelier tenu en février 2008 à Kribi.

2.1.3 Facilitation de l'intégration de nouveaux pays membres

Au terme du deuxième Sommet des Chefs d'Etats d'Afrique Centrale sur la gestion durable des écosystèmes forestiers, tenu en février 2005 à Brazzaville, l'espace COMIFAC s'est élargi. Le nombre de pays membres est ainsi passé de sept à dix avec l'adhésion du Burundi, du Rwanda et de Sao Tomé et Príncipe.

En vue de sensibiliser et informer les autorités de ces pays sur le processus de Yaoundé, le plan de convergence, la ratification du Traité et autres sujets, des missions ont été menées dans chacun de ces trois pays par les responsables du Secrétariat Exécutif pendant les périodes suivantes :

- Décembre 2006 à Sao Tomé et Príncipe, audience avec le Ministre de l'Environnement et le Ministre des Forêts ;
- Juin 2007 au Burundi, audience avec le Ministre en charge de l'Environnement ;
- Juillet 2007 au Rwanda, audience avec le Ministre en charge des Forêts et du Secrétaire d'Etat en charge de l'Environnement.

2.1.4 Suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres

Pour faciliter le suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres, un tableau de bord a été conçu par le Secrétariat Exécutif. Ce tableau répertorie toutes les décisions de chaque Conseil des Ministres et permet ainsi de suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces décisions.

a) Élaboration et actualisation du tableau de bord du suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil des ministres

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est doté d'un tableau de bord du suivi des recommandations du Conseil des ministres. La structure de ce tableau présente les thématiques abordées au cours des différentes sessions ministérielles, reprend également les recommandations formulées par le Conseil des ministres, et fait le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre desdites recommandations.

b) Finalisation des Statuts, Règlement intérieur et organigramme de la COMIFAC

Se fondant sur l'une des recommandations du Conseil des ministres tenu en novembre 2006, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a convoqué une réunion des juristes des pays de la COMIFAC les 15 et 16 février 2007 à Douala pour finaliser les textes relatifs aux statuts et au règlement intérieur de la COMIFAC.

De même, en vue d'actualiser ces textes, le Secrétariat Exécutif a mobilisé courant juillet 2008, un Consultant pour proposer sur la base du projet de statuts déjà disponibles et des autres documents de la COMIFAC (Traité, Pan de Convergence, etc.), un organigramme type du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, prenant en compte ses besoins réels en terme de renforcement de ses capacités humaines et financières.

2.2 Information et communication de tous les acteurs sur la dynamique sous-régionale dans le secteur forêts-environnement

Pour la communication et l'information de tous les acteurs, les activités menées portent sur l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication de la COMIFAC, la publication du bulletin d'information COMIFAC News, la promotion de la COMIFAC lors des conférences et la rédaction de rapports d'activités. Pour cette composante, le taux de réalisation des activités décrites ci-après se situe autour de 60%.

2.2.1 Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de communication de la COMIFAC

a) Élaboration et validation de l'étude faisabilité pour le plan de communication

Dans l'optique de promouvoir davantage ses activités aux plans international et sous-régional, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a mobilisé en juin 2007 un consultant pour mener une étude de faisabilité pour la mise en place d'un plan de communication. La finalité d'une telle étude était de proposer sur la base d'un diagnostic, la gamme d'outils de communication et d'information nécessaires pour la promotion de la COMIFAC et des partenaires oeuvrant dans la sous-région.

Les conclusions de cette étude ont été validées au cours d'un atelier organisé en mars 2008 à Yaoundé.

Il est utile de souligner que certains de ces outils sont déjà opérationnels ou sont en cours d'opérationnalisation. Il s'agit notamment de la publication périodique d'un journal d'information, de la réalisation en cours d'un film documentaire, de la diffusion des posters lors des événements et de l'animation du site web de la COMIFAC. Ces outils de communication et d'information permettent en outre de susciter davantage l'adhésion des parties prenantes aux actions engagées dans la sous-région à travers une plus large participation à la mise en œuvre du Plan de convergence.

b) Réalisation d'un film documentaire sur la COMIFAC

Dans le cadre de la promotion de la COMIFAC et de la sensibilisation de la communauté internationale sur les forêts du Bassin du Congo, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est engagé avec l'appui de la France et de la GTZ, à réaliser un film documentaire sur le Bassin du Congo. Pour cela, un contrat de prestation de services avec la société TRANSA communication a été conclu en 2007.

Ce film documentaire d'une durée de 26 minutes devra en principe être disponible en novembre 2008. Il devra permettre de :

- mobiliser les partenaires actuels ;
- recruter de nouveaux membres ;
- sensibiliser toutes les composantes de la communauté internationale de l'intérêt de gérer correctement ces forêts.

c) Publication du rapport sur l'État des forêts du Bassin du Congo

Dans le souci de suivre la dynamique de conservation et de gestion du massif forestier de la sous-région, la COMIFAC et les partenaires du PFBC ont publié en décembre 2006, un rapport sur l'« État des forêts du Bassin du Congo 2006 ». Un tel ouvrage permet à nos pays de mieux connaître l'état de leurs écosystèmes forestiers; ceci afin de mieux définir leurs stratégies d'intervention.

Le rapport 2006, réalisé en version française et anglaise avec l'appui des partenaires tels que l'USAID, la France et l'Union Européenne, est considéré comme le document initial, base des rapports périodiques ultérieurs. Il a été officiellement présenté dans la plupart des pays au cours du premier semestre 2007.

L'édition 2008 de cet ouvrage a déjà commencé. Un atelier sous-régional sur la validation des critères et indicateurs pour l'élaboration de ce rapport s'est tenu en février 2008 à Kribi (Cameroun).

d) Animation du site web de la COMIFAC

Le site web de la COMIFAC a été restructuré en 2007, avec l'appui de la coopération belge et de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB). Un nouveau logiciel informatique appelé « Portal Tool Kit (PTK) » a été à cet effet utilisé pour reconstruire le site.

Toutefois, en vue d'une réelle appropriation de ce site, le Secrétariat Exécutif envisage recruter un consultant informaticien pour reconfigurer et rendre davantage convivial le site.

2.2.2 Publication du bulletin d'information COMIFAC News

La COMIFAC a initié depuis 2006, la publication périodique d'un bulletin d'information dénommé « COMIFAC News ». Cette activité s'est poursuivie en 2007 et en 2008. Ce bulletin a pour vocation d'informer le grand public, les partenaires nationaux, régionaux et internationaux sur les activités de la COMIFAC et des organisations sous-régionales.

Trois éditions de ce bulletin ont ainsi été publiées respectivement en janvier 2007, en octobre 2007, et en juillet 2008. Les thématiques traitées par ce bulletin portent notamment sur la vie des réseaux, la vie des pays, les activités de la COMIFAC, les sujets spécifiques, les interviews, l'agenda des réunions dans le secteur forêt et environnement, etc.

2.2.3 Promotion de la COMIFAC lors des conférences internationales et sous-régionales

Le Secrétariat Exécutif s'est beaucoup investi dans la promotion de la COMIFAC au cours de ces deux dernières années. Cette promotion s'est faite à l'occasion des rencontres internationales ou régionales au cours desquelles, soit des événements parallèles ou des stands d'exposition étaient organisées, soit des brochures d'informations distribuées. C'est le cas par exemple de :

- l'organisation d'un évènement parallèle COMIFAC en septembre 2007 lors de la 8^e conférence des parties de la CCD à Madrid;
- l'organisation d'un évènement parallèle COMIFAC et PFBC en mai 2008 lors de la 9^e conférence des parties de la CDB à Bonn;
- l'organisation d'un stand d'exposition COMIFAC lors le 6^e CEFDHAC en novembre 2007 à Libreville;
- l'organisation d'un stand d'exposition en octobre 2006 lors la 1^{ère} conférence internationale des parlementaires d'Afrique Centrale à Yaoundé.

2.2.4 Rédaction de rapports d'activités

Dans le souci permanent de communiquer les activités menées par la COMIFAC, des notes de synthèses trimestrielles sont publiées régulièrement par le Secrétariat Exécutif à l'ensemble des pays membres et de ses partenaires. Aussi, le rapport annuel des activités en 2007 a-t-il été produit et diffusé. Enfin, des communiqués de presse sont publiés depuis 2008.

2.3 Concertation – Dialogue national et international sur les forêts

Pour la concertation, le dialogue national et international sur les forêts, les activités ont été réalisées au-delà de la planification faite dans le plan d'action biennal. Ainsi, en plus de la formulation de position commune sous-régionale au niveau international et la mise en place d'un répertoire de l'expertise sous-régionale par thème, le Secrétariat Exécutif s'est fortement impliqué dans la réforme de la CEFDHAC et a participé aux différentes rencontres internationales. Le taux de réalisation des activités décrites ci-dessous est supérieur à 100%.

2.3.1 Formulation de position commune sous-régionale au niveau international

Dans le cadre du dialogue international sur les forêts et l'environnement, le Secrétariat Exécutif a organisé à chaque fois, des ateliers sous-régionaux préparatoires des experts des pays membres en vue de formuler des positions communes consensuelles et développer des stratégies de négociation. On peut citer le cas de l'initiative REDD, de l'initiative APA et de l'Accord international volontaire sur tous les types de forêts.

a) Initiative REDD et le soutien de la COMIFAC

Depuis 2006, les pays de la COMIFAC sont engagés aux côtés des autres pays de la « Coalition for Rainforest Nations (CfRN) » pour soutenir la prise en compte de l'initiative REDD (Réduction des Émissions résultant de la Dégradation et de la Déforestation) dans le régime futur post 2012 du Protocole de Kyoto. Ce soutien, motivé par les efforts menés en matière de gestion durable des forêts et considérés comme bénéfiques pour le climat s'est clairement traduit par les actions ci-après :

- l'organisation des réunions préparatoires sous-régionales et internationales relatives aux négociations sur l'initiative REDD ;
- La transmission de quatre soumissions des pays de la COMIFAC respectivement en mai 2006, mars 2007, août 2007 et mars 2008 au Secrétariat la Convention sur cette thématique REDD ;
- La participation active des pays du Bassin du Congo aux débats sur le REDD lors de la dernière Conférence des Parties (COP13) à la CCNUCC tenue en décembre 2007 à Bali en Indonésie.

Grâce à cette participation active des pays du Bassin du Congo à ces discussions internationales, une décision importante sur le REDD a été prise par la COP-13 de Bali. Cette décision prévoit que les pays devraient développer des méthodologies appropriées pour le calcul des stocks de carbone, le calcul des émissions évitées et le calcul du scénario de référence. La COP-13 a également précisé que la décision définitive sur l'intégration de REDD aux mécanismes financiers de la convention sera prise à la COP-15 en 2009.

En vue de faire l'état des lieux des connaissances scientifiques sur la déforestation et la dégradation en zone tropicale en général et dans le Bassin du Congo en particulier, un atelier international a été organisé en mars 2008 à Paris. Un certain nombre de recommandations pour développer des projets pilotes et renforcer les capacités des parties prenantes au niveau national ont été formulées au terme de cet atelier. Pour cela, les Points Focaux climat du Bassin du Congo se sont réunis en juillet 2008 à Paris pour élaborer la stratégie REDD aux niveaux national et sous-régional.

b) Groupe de travail biodiversité et processus APA

En décembre 2006, le Groupe de travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC) a été créé lors d'un atelier constitutif à Sao Tomé. Les objectifs de ce groupe sont de contribuer à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en Afrique Centrale et d'accroître les capacités de négociateurs CDB de la sous région.

Depuis sa création, six réunions du GTBAC ont été organisées et ces réunions ont permis d'obtenir entre autres résultats : (i) la formulation des positions de l'Afrique Centrale, relatives à l'élaboration du Régime international sur l'Accès et le Partage des avantages issues de l'exploitation des ressources génétiques (APA); (ii) une participation plus accrue et bénéfique des États d'Afrique Centrale aux négociations internationales relatives à la CDB, notamment lors de la COP 9 et du SBSTA 25; (iii) une contribution plus accrue des peuples autochtones à la mise en application de l'article 8j de la convention et relatif aux savoirs traditionnels.

Pour le cas spécifique du processus APA, l'Afrique Centrale a entrepris depuis 2007 la formulation de ses positions communes et concertées sur l'Accès et le partage découlant de l'exploitation des ressources génétiques (APA), avec l'appui de l'initiative germano-neerlandaise et du Bureau Franco-Allemand d'Appui à la COMIFAC.

A cet effet, une étude portant sur la revue institutionnelle et juridique de APA en Afrique Centrale a été réalisée par la COMIFAC en 2007. Cette étude menée par des consultants nationaux et un consultant sous-régional a permis de disposer d'une base d'informations préliminaires nécessaires au processus APA. Ses conclusions et recommandations ont été présentées au cours de la troisième réunion du GTBAC tenue du 03 au 07 septembre 2007 à Douala au Cameroun.

c) Accord volontaire international sur tous les types de forêts

Dans le cadre du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF), la communauté internationale a adopté lors de la 7^e session de cette instance, un accord international juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts. Les pays de l'espace COMIFAC ont participé activement à cette session et ont réussi à faire accepter la plupart des points de leur position commune préalablement définie.

Pour permettre la participation des experts des pays de la COMIFAC à cette rencontre internationale, deux ateliers préparatoires ont été organisés respectivement en novembre 2006 à Bata et en avril 2007 à Libreville.

d) Task Force AFLEG/FLEGT et processus sur la gouvernance forestière

Dans l'optique d'assurer le suivi et la coordination des actions relatives au processus AFLEG/FLEGT en Afrique Centrale, une plate forme de concertation multi-acteurs, dénommée Task Force AFLEG/FLEGT a été mise sur pied. Cette Task force a été créée au cours d'une réunion constitutive sous-régionale tenue à Bangui en RCA du 14 au 16 novembre 2006.

Ladite Task Force a pour mission de suivre la mise en œuvre des aspects de gouvernance forestière de la Déclaration de Yaoundé, du Plan de Convergence de la COMIFAC, de la Déclaration Ministérielle AFLEG et du Plan d'action FLEGT de l'Union Européenne.

Dans le but d'informer toutes les parties prenantes sur le contenu du processus FLEGT et de faire le point sur l'état d'avancement dans les pays de la sous-région, un forum sous-régional a été organisé les 03 et 04 juillet 2007 à Brazzaville en République du Congo, avec l'appui de l'Union Européenne et de la Coopération française. Ce forum a permis aux acteurs du processus d'échanger les informations sur la démarche devant aboutir aux APV d'une part, et d'identifier pour chaque pays les étapes à accomplir avant la mise en place du dispositif FLEGT d'autre part.

Par ailleurs, le premier Comité de la Task Force AFLEG/FLEGT s'est réuni les 17 et 18 avril 2008 à Douala pour faire le bilan des activités et établir un plan d'actions pour 2008.

Ces deux rencontres ont été précédées par l'organisation de sessions de formation des membres de la Task force AFLEG/FLEGT avec pour finalité de renforcer leurs capacités sur les questions de gouvernance forestière.

2.3.2 Répertoire de l'expertise sous-régionale par thème

La COMIFAC a commandité en juin 2007 une étude sur la conception et la mise en place au sein du Secrétariat Exécutif d'une base de données sur le répertoire de l'expertise dans le secteur forêt-environnement. Cette étude a abouti au développement d'une base de données actualisable sur les spécialistes régionaux, nationaux et internationaux actifs sur les problématiques liées à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers en Afrique Centrale.

2.3.3 Reforme de la CEFDHAC

Sous l'impulsion du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et en application de l'instruction du deuxième Sommet des Chefs d'Etat, la CEFDHAC a entrepris depuis 2006 sa reforme institutionnelle et organisationnelle. Grâce aux travaux du Comité technique mis en place et modéré par la SNV, les documents suivants ont été élaborés :

- les statuts;
- le règlement intérieur;
- la convention de collaboration entre la CEFDHAC et la COMIFAC
- le dispositif organisationnel de la CEFDHAC.

Ces documents ont été validés lors de la 6^{ème} CEFDHAC tenue du 20 au 22 novembre 2007 à Libreville au Gabon.

Pour faciliter la mise en place des organes de la CEFDHAC réformée, le Secrétariat Exécutif a organisé, les 21 et 22 mai 2008 à Douala (Cameroun), un atelier de réflexion visant à développer une feuille de route devant accompagner la mise en place des organes de la CEFDHAC réformée.

À l'issue de l'atelier, une feuille de route de même qu'une planification des activités pour un projet d'appui au fonctionnement des organes de la CEFDHAC a été proposée.

2.3.4 Participation de la COMIFAC aux rencontres régionales et internationales

Dans le cadre du dialogue international sur les forêts et l'environnement, la COMIFAC a participé, à plusieurs rencontres au niveau international et sous-régional. Ces rencontres ont non seulement permis à la COMIFAC de présenter et de défendre ses positions sur les questions forestières et environnementales mondiales, mais aussi de faire sa promotion au plan international (cf. tableau en annexe).

2.4 Coordination de la mise en œuvre du plan de convergence

En plus des activités relatives au renforcement des capacités des Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC et à l'amélioration des conditions de travail du Secrétariat Exécutif prévues dans le plan d'action biennal 2007-2008, de nombreuses autres activités visant la mise en œuvre du plan de convergence ont été menées par les partenaires sous la coordination du Secrétariat Exécutif. Le taux de réalisation des activités décrites ci-après se situe aux environs de 90%.

2.4.1 Renforcement des capacités des Coordinations Nationales COMIFAC

Le Conseil ordinaire des Ministres de Malabo en septembre 2006 a décidé du principe de la mise sur pied des Coordinations nationales en lieu et place des points focaux COMIFAC. De par leurs missions, ces Coordinations Nationales sont chargées entre autres du suivi de la mise en œuvre de la composante nationale du Plan de Convergence, et de la mise en œuvre du système de suivi-évaluation. Pour bien assumer ces responsabilités, il a été jugé nécessaire de renforcer les capacités opérationnelles de ceux-ci.

En vue de faire le point de la mise en place et du renforcement des coordinations nationales, un atelier sous-régional s'est tenu du 11 au 13 février 2008 à Bujumbura au Burundi. Au cours de cet atelier, on a noté que les Coordinations nationales du Gabon, de la Guinée Équatoriale, de la RDC et de la RCA avaient déjà bénéficié des appuis de la coopération française ou de la GTZ en équipements informatiques et parfois en connexion internet. D'autres Coordinations formellement mises en place en l'occurrence celles du Burundi, du Tchad et du Congo ont reçu l'engagement de la GTZ et de la France de bénéficier des appuis pour se doter en équipements et connexion internet.

Par ailleurs, un atelier de formation des Coordonnateurs Nationaux sur la mise en place et l'animation d'une plate-forme de communication électronique s'est tenu du 1^{er} au 03 juin 2008 à Douala au Cameroun. Cette plate-forme permettra ainsi aux Coordinations nationales d'être en liaison entre elles, avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les institutions sous-régionales partenaires, les réseaux de la CEFDHAC et les groupes thématiques de travail COMIFAC.

2.4.2 Amélioration des conditions de travail du Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif ne dispose pas de moyens (équipements et matériel, ressources humaines et financières) suffisants pour réaliser pleinement les missions qui lui sont assignées.

C'est ainsi que dans le souci d'améliorer les conditions de travail du Secrétariat Exécutif, les concertations pour la mise en place effective du mécanisme de financement autonome se sont poursuivies pendant les deux dernières années. Un atelier sous-régional regroupant les

responsables des Ministères des Forêts et des Finances des pays membres et des représentants organisations sous-régionales, a été à cet effet, organisé à Bata en avril 2007 pour finaliser les documents nécessaires à la mise en place de ce mécanisme de financement.

Par ailleurs, une étude sur le plan d'investissement de la COMIFAC a été commanditée par le Secrétariat Exécutif en décembre 2007, en vue de faire un état des lieux des besoins en équipements du Secrétariat Exécutif à court, moyen et long terme et de ressortir le gap en matière d'équipements.

2.4.3 Coordination des projets et initiatives sous-régionales

2.4.3.1 Coordination du processus d'harmonisation des politiques forestières

a) Projet d'Appui au processus d'harmonisation des politiques forestières et fiscales

La COMIFAC bénéficie depuis 2005 de l'appui technique de la FAO à travers le projet FNPP/Forêts développé en partenariat avec les Pays-Bas.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités relevant de trois axes stratégiques (N° 1, 5 et 7) du Plan de convergence. Il a pour finalité de contribuer à l'harmonisation des politiques forestières et fiscales des pays de l'espace COMIFAC.

Dans le cadre de ce projet, un expert juriste international a été mobilisé en 2007 pour élaborer le projet d'Accord sous-régional sur le contrôle forestier en Afrique Centrale. Cet Accord a été validé en octobre 2007 à Douala au Cameroun au cours d'un atelier auquel ont pris part notamment les administrations en charge des forêts des pays d'Afrique Centrale, les représentants des organisations sous-régionales et internationales, les représentants de la société civile.

De même, des études portant respectivement sur la stratégie sous-régionale d'implication des populations et ONG dans la gestion forestière en Afrique Centrale et sur le système de gestion des statistiques forestières et celles relatives aux activités illicites en milieu forestier ont été élaborées et validées en 2007.

Une étude sur l'analyse comparée des législations forestières des pays de la COMIFAC concernés par le projet a également été lancée en juin 2008 par la COMIFAC avec l'appui de la coopération française et de la FAO. Cette étude a pour objectif de permettre la mise en cohérence effective des législations forestières des pays membres.

b) Élaboration et validation des directives sous-régionales sur la gestion durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) d'origine végétale en Afrique Centrale

Dans le cadre du projet FAO d'appui à la COMIFAC intitulé « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL » lancé en 2005, un groupe de travail interdisciplinaire a été mis sur pied en 2006 pour proposer l'ébauche d'une loi modèle d'Afrique Centrale sur la gestion durable des PFNL.

Ce groupe de travail a proposé un projet de loi modèle qui a été examiné et validé au cours d'un atelier sous-régional organisé du 05 au 07 novembre 2007 à Douala au Cameroun. Ce projet de loi modèle a été renommé « Directives sous-régionales sur la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale ».

c) Élaboration et validation des directives sous-régionales sur le suivi de la végétation en Afrique Centrale

Dans le cadre de la mise de œuvre de l'axe stratégique 3 du Plan de Convergence, une étude sur les protocoles de mise en place des placettes permanentes pour le suivi de la végétation, financée par la Coopération française a été lancée en 2007.

Ladite étude a débouché sur la tenue d'un atelier de validation des propositions de directives sous-régionales organisé par la COMIFAC, les 21 et 22 avril 2008 à Douala (Cameroun). Cet atelier a permis aux participants de formuler des recommandations en vue d'enrichir lesdites directives. Une de ces recommandations porte sur la reformulation du titre du document en « manuel de mise en place des placettes permanentes pour le suivi de la végétation des les forêts de production ».

d) Contrôle des flux transfrontaliers de bois entre les pays de la COMIFAC impliqués dans le processus FLEGT

La COMIFAC a organisé les 03 et 04 avril 2008 à Douala au Cameroun, un atelier sous-régional sur le contrôle des flux transfrontaliers de bois entre les pays COMIFAC actuellement impliqués dans le processus FLEGT. Cet atelier qui a bénéficié de l'appui de l'Union Européenne, de la Coopération Française et de la GTZ rentre dans le cadre des activités relevant de la composante Certification et traçabilité de l'axe 5 du plan de Convergence relatif à la valorisation durable des ressources forestières. Il avait pour objectif de mettre tous les acteurs concernés au même niveau d'information et d'identifier des solutions pratiques pour vérifier la légalité des produits bois concernés par le plan d'action FLEGT.

Cet atelier a permis de formuler des recommandations sur les thématiques se rapportant à la vérification de la légalité, à la cohérence et à la compatibilité des systèmes de traçabilité entre les pays de la COMIFAC.

2.4.3.2 Processus de création et de gestion du Parc transfrontalier Cameroun – Tchad

Conjointement avec le RAPAC et les administrations en charge de la faune et des aires protégées du Cameroun et du Tchad, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a lancé en 2007 une réflexion visant la création d'un Parc transfrontalier entre le Cameroun et le Tchad. Il s'est à cet effet tenu à Garoua, au Cameroun, les 11 et 12 décembre 2007, la première réunion de concertation pour la création et la gestion concertée du complexe transfrontalier de la zone de Sena-Oura et Bouba N'Djida entre le Tchad et le Cameroun.

L'atelier avait pour objectif de mettre en place les bases pour la création du complexe transfrontalier en vue de la conservation de la biodiversité dans la zone frontalière entre le Cameroun et le Tchad.

Au terme des travaux, une feuille de route pour l'année 2008 a été adoptée par les participants. En vue du suivi de la mise en œuvre de cette feuille de route, la première réunion du comité ad hoc de suivi regroupant les représentants des parties concernées s'est tenue à N'Djamena (Tchad) les 24 et 25 juin 2008.

2.4.3.3 Lancement de l'Observatoire des forêts du bassin du Congo (OFAC)

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe 2 du plan de convergence, le projet FORAF a été mis sur pied en 2007 sous financement de la Commission européenne. Ce projet basé à Kinshasa vise à terme de doter la sous-région d'un Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (OFAC). La

contribution du projet FORAF porte aussi sur la constitution d'une base de connaissances de référence sur l'environnement et les ressources, et la mise en oeuvre du système de suivi-évaluation du Plan de convergence; ceci en attendant la réforme de l'Agence Intergouvernementale pour le Développement de l'Information Environnementale (ADIE), qui aura pour rôle de collecter et de diffuser les informations forestières et environnementales dans la sous-région.

En vue de valider les indicateurs de suivi des forêts d'Afrique Centrale et de la structure de l'État des forêts 2008, un atelier sous-régional a été organisé les 26 et 27 février 2008 à Kribi (Cameroun).

2.4.3.4 Projet « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières PFNL en Afrique Centrale »

Depuis janvier 2007, la COMIFAC bénéficie de l'appui technique et financier de la FAO à travers le projet GCP/RAF/408/EC intitulé « Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières PFNL en Afrique Centrale ». Les objectifs globaux du projet sont les suivants : (i) la valorisation des ressources naturelles contribue à la réduction de la pauvreté en Afrique Centrale; (ii) les forêts en Afrique Centrale sont gérées de façon durable; (iii) les institutions actives dans le secteur forêt en Afrique Centrale fonctionnent effectivement; (iv) les capacités gouvernementales existent pour promouvoir efficacement la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.

En janvier 2008, un atelier d'évaluation dudit projet s'est tenu à Limbé (Cameroun) pour procéder à la planification opérationnelle des activités pour la deuxième année du projet.

2.4.3.5 Projet d'appui à la mise en place opérationnelle du Système volontaire et indépendant de FORCOMS

Le « Forest Concession Monitoring System in Central Africa (FORCOMS) », est une initiative lancée en 2004 par le World Resources Institute (WRI), l'UICN et l'Association Internationale des Industries Forestières (IFIA). Il vise à mettre en place un outil de communication sur la légalité et le niveau d'engagement des sociétés dans les processus de gestion durable des concessions forestières. De par son caractère indépendant et volontaire, le FORCOMS intéresse les sociétés adhérentes à diffuser au grand public les informations à travers un site Web en cours de développement.

Ce projet est soutenu depuis 2007 par la France qui apporte sa contribution à l'accélération de la mise en place opérationnelle de FORCOMS au sein de 4 pays de la sous-région (Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine). Ce projet vise à contribuer à la préparation des futures négociations nationales sur les APV/FLEGT concernant l'exportation de bois vers l'Union Européenne.

C'est pour clarifier son ancrage institutionnel dans les pays de la sous-région que quatre ateliers nationaux ont été organisés courant février 2007 respectivement à Yaoundé (Cameroun), à Libreville (Gabon), à Brazzaville (Congo) et à Bangui (RCA).

Un autre atelier d'échange sur cet ancrage institutionnel organisé cette fois à l'échelle sous-régionale sous l'égide de la COMIFAC a eu lieu à Brazzaville au Congo du 20 au 21 mars 2007.

2.4.3.6 Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI)

Le programme « Initiative pour le Patrimoine Mondial forestier d'Afrique Centrale (CAWHFI) » vise à améliorer la gestion durable de trois paysages écologiques clefs du bassin du Congo (les complexes TRIDOM, Gamba-Conkouati et Trinational de la Sangha) englobant douze aires protégées et leurs zones périphériques. Elle vise trois objectifs principaux :

- Améliorer la gestion des aires protégées sélectionnées dans le bassin du Congo;
- Améliorer la gestion des ressources naturelles, en particulier la faune, autour des aires protégées sélectionnées;
- Utiliser le statut de patrimoine Mondial pour promouvoir la conservation de la biodiversité du bassin du Congo.

Dans le but de présenter à l'ensemble des partenaires les résultats techniques des activités réalisées en 2006, et de valider le programme de travail pour l'année 2007, le comité de pilotage dudit programme s'est tenu les 21 et 22 avril 2007 à Libreville (Gabon).

2.4.3.7 Mise en œuvre du Projet PFBC-MDP : Compensation pour la séquestration de carbone forestier et Mécanismes de Développement propres (MDP) en Afrique Centrale

Le projet PFBC-MDP lancé en 2007 par la COMIFAC grâce au financement de la France a été exécuté par le consortium CIRAD-ONFi. Il vise à accompagner les pays du Bassin du Congo dans l'élaboration de projets MDP dans le secteur Forêt/Bois/Energie.

Dans le cadre dudit projet, un Réseau d'experts COMIFAC-MDP a été mis sur pied avec pour rôle de participer à la cohérence de l'Afrique Centrale sur la thématique du Protocole de Kyoto et du MDP d'une part, et de contribuer à la diffusion des informations relatives au développement de projets MDP éligibles au Protocole de Kyoto, d'autre part. Des ateliers de renforcement des capacités de ce réseau ont été à cet effet organisés respectivement du 28 mai au 2 juin 2007 à Kinshasa en RDC et du 22 au 26 octobre 2007 à Douala au Cameroun. Aussi, des fiches PIN pour des projets MDP ont-elles été développées par les pays avec l'appui des experts du CIRAD-ONFi.

2.4.3.8 Projet de sensibilisation des autorités traditionnelles et élus municipaux autour du Trinational de la Sangha

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC a initié et bénéficié des financements pour la mise en œuvre d'un projet portant sur la sensibilisation des autorités traditionnelles et des élus municipaux locaux autour du trinational de la Sangha (TNS). Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de partenariat établi entre la coopération belge et les pays en développement sur le renforcement des capacités relatives à la mise en œuvre du CHM de la CDB. L'objectif du projet est donc de contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes autour du TNS.

La mise en œuvre dudit projet a été confiée au WWF-CARPO, membre du Comité trinational de planification et d'exécution (CTPE) du TNS; ceci à travers une Convention de partenariat signée entre les deux parties.

2.4.3.9 Formulation et mise en œuvre du Programme d'Action Sous-régional de Lutte contre la Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale (PASR LCD-AC)

L'Afrique Centrale a finalisé son programme d'action sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification (PASR-LCD) en juin 2007. Ce processus a été lancé en fin 2005

avec l'appui catalytique du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la désertification et le soutien financier du projet GTZ d'appui à la COMIFAC. Un tel processus offre à l'Afrique Centrale un cadre fédérateur des efforts des pays en matière de lutte contre la dégradation des terres et la désertification en tenant compte des spécificités de l'Afrique Centrale. Il concourt à la mise en œuvre de l'axe stratégie 3 du Plan de Convergence relatif à l'aménagement des écosystèmes et reboisement forestier.

L'objectif de ce programme est d'harmoniser et renforcer l'efficacité des plans d'action nationaux (PAN) à travers la gestion des ressources naturelles partagées ou transfrontalières et la réalisation de programmes d'envergure sous-régionale comme le renforcement des capacités.

Les activités menées en 2007 ont porté sur :

- L'organisation des consultations participatives dans les États membres de la COMIFAC ;
- L'organisation d'une consultation sous-régionale en mai 2007 à Douala ;
- L'organisation d'un forum sous-régional de validation en juin 2007 à Kinshasa.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce PASR, un programme d'appui a été développé avec le Mécanisme Mondial. En vue de finaliser ce programme, un atelier sous-régional a été organisé en avril 2008 à Douala au Cameroun, sur le thème : « Perspectives de mise en œuvre du PASR-LCD en Afrique Centrale ».

2.4.3.10 Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des Centres d'échanges d'informations (CHM) de la CDB en Afrique Centrale

Le secrétariat Exécutif de la COMIFAC a organisé du 10 au 16 mars 2008 à Douala au Cameroun, avec l'appui du Point focal du Centre d'Échange d'Informations (CHM) de la Belgique, un atelier de formation sur la mise en œuvre des CHM de la CDB en Afrique Centrale. Au cours de cet atelier, les participants, essentiellement constitués des Points Focaux nationaux CHM et des Coordonnateurs Nationaux COMIFAC se sont formés sur le logiciel informatique PTK pour la mise en place de leur site web CHM nationaux.

L'atelier a également permis de mener des réflexions pour le renforcement de la coopération sous-régionale des CHM de la CDB, dans la perspective de doter l'Afrique Centrale d'un Point Focal sous-régional CHM.

2.4.3.11 Lancement du projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique » (COFCCA)

Le projet « Forêts du Bassin du Congo et Adaptation au Changement Climatique » initié et mis en œuvre par le CIFOR a pour objectif de contribuer aux processus nationaux d'adaptation au Changement Climatique à travers le développement de la politique orientée vers les stratégies d'adaptation qui assurent l'utilisation durable des ressources forestières dans les forêts du Bassin du Congo. Ce projet qui s'étalera sur trois années intervient dans trois pays à savoir : le Cameroun, la RCA et la RDC.

Le lancement dudit projet a eu lieu au cours d'un atelier tenu du 23 au 25 juin 2008 à Yaoundé au Cameroun grâce à l'appui du Centre de Recherche pour le Développement international (CRDI). Cet atelier a été immédiatement suivi par la réunion de consultation interne des membres des Task forces du projet tenue les 26 et 27 juin 2008, réunion au cours de laquelle des activités s'inscrivant dans la mise en œuvre effective du projet ont été confiées aux membres de la Task force dudit projet.

2.4.3.12 Processus de développement des mécanismes de financement durable

De nombreux mécanismes de financement durables pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo sont en cours d'exploration ou de mise en œuvre par la COMIFAC. C'est ainsi qu'au cours des deux dernières années, les concertations se sont poursuivies avec différents partenaires pour la mise en place de certains de ces mécanismes suivants :

- (i) *le mécanisme de financement autonome* dont les modalités pratiques de mise en place ont été examinées au cours d'un atelier sous-régional organisé du 26 au 27 avril 2007 à Bata (Guinée Équatoriale);
- (ii) *Le fonds pour les forêts du bassin du Congo lancé en juin 2008 à Londres au cours d'une réunion organisée par la Grande Bretagne*. Ce fonds qui bénéficie d'une dotation initiale de 200 millions de dollars US provenant de la Grande-Bretagne et de la Norvège vise à contribuer au financement de la conservation des écosystèmes des pays d'Afrique Centrale.
- (iii) *La Fondation pour le TNS* créée officiellement au cours d'un atelier qui a regroupé les membres du Conseil d'administration en mars 2007 à Douala au Cameroun.
- (iv) *les mécanismes de financement liés à la séquestration du carbone forestier* qui sont prospectés dans le cadre du projet « Compensation pour la séquestration de Carbone Forestier et MDP en Afrique Centrale »;
- (v) *les mécanismes de financement pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale* dont une conférence internationale a été organisée par la BAD les 21 et 22 février 2008 à Tunis. Au terme de cette conférence, la BAD a annoncé le financement d'un programme régional d'appui pour la conservation de la biodiversité et la promotion de l'écotourisme pour un montant de 65 millions de dollar US;
- (vi) les financements provenant du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à l'instar des 40 millions de dollars US mis à disposition par le FEM pour appuyer la mise en œuvre du plan de convergence. Un atelier sous-régional a été organisé à cet effet en février 2008 à Libreville.

2.4.3.13 Développement de Conventions de collaboration entre la COMIFAC et ses partenaires

En mars 2007, la COMIFAC a conclu un accord de collaboration avec le CIFOR. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations formulées par le Conseil des ministres en charge des forêts et/ou de l'environnement et de l'axe stratégique 10 du Plan de convergence.

Dans le cadre de la réforme de la CEFDHAC, une convention de collaboration entre cette instance et la COMIFAC a été formulée et validée lors de la 6^{ème} CEFDHAC tenue en novembre 2007 à Libreville au Gabon.

Il est utile de souligner que la COMIFAC travaille également à conclure d'autres accords de collaboration avec les institutions sous-régionales partenaires que sont l'OAB, l'OCFSA, l'ADIE.

2.5 Conseil des Ministres

Les activités menées dans le cadre de cette composante ont porté sur l'organisation des Conseils des Ministres et la réalisation d'un audit comptable. Pour cette composante, le taux de réalisation des activités décrites ci-dessous est de 100%.

2.5.1 Tenue du Conseil Extraordinaire des ministres de la COMIFAC à Mongomo

Sur convocation du Président en exercice de la COMIFAC, un Conseil extraordinaire des Ministres s'est tenu le 29 novembre 2006 à Mongomo en Guinée Équatoriale. Cette session faisait suite à la quatrième session ordinaire du Conseil des Ministres de la COMIFAC tenue du 21 septembre 2006 à Malabo, session au cours de laquelle les décisions sur les points soumis à l'examen avaient été renvoyées.

Un communiqué final sanctionnant les travaux dudit Conseil a été adopté par les Ministres.

2.5.2 Tenue de la réunion des experts du Conseil Extraordinaire des Ministres à Mongomo

Il s'est tenu le 14 janvier 2008 à Mongomo en Guinée Équatoriale une réunion des experts du Conseil extraordinaire des Ministres en charge des forêts et ou de l'environnement de la COMIFAC. L'objectif de cette réunion était d'examiner certains sujets prioritaires comme le mécanisme de financement autonome, le règlement intérieur et le statut du personnel, la réforme de la CEFDHAC, la structure de gouvernance des fonds britanniques pour les forêts du Bassin du Congo, etc.

2.5.3 Réalisation de l'Audit comptable de la COMIFAC

Le Secrétariat Exécutif a commis en juin 2008, un cabinet d'expertise comptable indépendant pour réaliser un audit comptable et financier.

3. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

3.1 Gestion administrative

Sur le plan du personnel, le Secrétariat Exécutif a renforcé son équipe technique en recrutant en mars 2007, deux Consultants : un Chargé de Suivi et une Juriste chargée de la communication. Ainsi, le personnel du Secrétariat Exécutif était constitué comme suit :

- Personnel statutaire : un Secrétaire Exécutif, un Secrétaire Exécutif Adjoint-Coordonnateur Technique, un Directeur Administratif et Financier
- Personnel d'appui : un assistant technique, une assistance administrative et financière, une secrétaire-réceptionniste, deux consultants, un chauffeur, un planton-agent d'entretien, quatre gardiens.

Pour le volet fonctionnement et investissements, la tension de trésorerie observée au cours des deux dernières années n'a pas permis de mener les activités comme prévues et d'honorer tous les engagements de l'institution. Afin de mieux connaître ses besoins actuels et futurs en équipements, un plan d'investissement a été élaboré.

3.2 Gestion financière

3.2.1 Recettes

a) Cotisations égalitaires des États

Les ressources financières de la COMIFAC proviennent essentiellement de la contribution égalitaire de ses Etats membres et le montant annuel à verser par pays est de trente millions sept cent mille (30 700 000) francs CFA. Ces ressources permettent de financer les charges liées au fonctionnement et aux investissements de l'institution.

Sur les 307 millions de prévisions pour 2007, seul un montant de 125 328 384 F.cfa a été versé par les Etats et pour le premier semestre 2008, une somme de 92 100 000 F.cfa a été perçue par le Secrétariat Exécutif (confère annexe 3).

b) Dons des partenaires au développement et appui de la CEEAC

En plus des contributions apportées par ses Etats membres, la COMIFAC a bénéficié au cours des deux dernières, d'autres autres sources de financement non négligeables apportées par les partenaires au développement et la CEEAC, pour soutenir les actions du Secrétariat Exécutif. On peut citer :

- l'appui de la coopération allemande, facilitateur du PFBC, notamment à travers le projet GTZ d'appui à la COMIFAC qui contribue au financement de certaines études thématiques, certaines missions du personnel, l'organisation des ateliers sous-régionaux et des événements parallèles lors des conférences internationales;
- le soutien de la France, à travers l'assistance technique et le financement des études thématiques, l'organisation des ateliers sous-régionaux et certaines missions du personnel ;
- le soutien de la FAO à travers le projet d'appui à la COMIFAC portant sur l'harmonisation des politiques forestières et fiscales et la valorisation durables des ressources forestières;
- L'appui du Mécanisme Mondial qui a contribué au financement de l'organisation de quelques ateliers sur le PASR-LCD ;
- L'appui de la CEEAC pour la coordination de certaines activités du Secrétariat Exécutif.

Le tableau suivant présente la situation des appuis des partenaires au développement et de la CEEAC en 2007 et au premier semestre 2008.

Tableau : Appuis des partenaires au développement et de la CEEAC en 2007 et au premier semestre 2008 (en francs CFA)

Exercice	2007	Janvier-Juin 2008
Partenaires		
France	104 049 658	54 875 469
GTZ	239.036.560 (jusqu'en juillet 2007))	?
FAO	22 680 000	12 600 000
Mécanisme Mondial	0	4 500 000
Coopération Belge		9 840 000

CEEAC	0	20 000 000
TOTAL		

3.2.2 Dépenses

Le bilan des dépenses effectuées en 2007 et au premier semestre 2008 est détaillé dans le tableau ci-après.

DESIGNATION	EXERCICE (F.cfa)			
	2007		2008	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations (au 30/06/08)
1. Fonctionnement				
1.1 Frais fonctionnement hors personnel	274 570 000	41 204 161	255 650 000	34 793 166
1.2 Frais de personnel				
Rémunération Staff	92 612 496	87 249 150	92 612 496	48 086 647
Rémunération personnel d'appui	37 647 000	19 887 204	37 647 000	11 650 826
1.3 Charges sociales	24 070 504	871 225	30 500 000	1 550 706
2. Investissement				
2.1 Système informatique	10 700 000	93 250	9 000 000	45 000
2.2 Moyens administratifs et formation	4 650 000		3 500 000	
2.3 Cadre de travail	18 750 000		11 090 504	
2.4 Véhicules	34 000 000		12 000 000	
Total dépenses	497 000 000	149 304 990	452 000 000	96 126 345

Ce tableau fait ressortir clairement un faible pourcentage de réalisation des dépenses en 2007 et au premier semestre 2008 par rapport aux prévisions.

4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

(i) Les difficultés rencontrées par le Secrétariat Exécutif au cours des deux dernières années sont surtout d'ordre financier. La tension de trésorerie a persisté pendant ces années à cause du retard de versements et des arriérées de contributions de la plupart des pays membres. Le fonctionnement du Secrétariat Exécutif a souffert de ce retard et plusieurs activités programmées n'ont pu être réalisées. Dans ce contexte, le Secrétariat Exécutif est resté très dépendant de l'appui financier des partenaires.

(ii) Bien que son personnel ait été renforcé, le Secrétariat Exécutif reste encore confronté au problème d'insuffisance de personnel technique. Il est utile de préciser que le nombre d'initiatives développées et mises en œuvre dans la sous-région se sont accrues de manière significative au cours des deux dernières années. Le suivi de toutes ces initiatives a donc entraîné par ricochet un accroissement du volume de travail pour l'effectif technique actuel du Secrétariat Exécutif. Celui-ci a besoin d'une expertise diversifiée pour mener correctement sa mission.

(iii) Une autre difficulté réside dans le fonctionnement des structures de relais du Secrétariat Exécutif dans les Etats membres. Ces structures de relais que sont les Coordinations Nationales ne sont pas toujours formellement créées dans certains pays membres. Par ailleurs, même celles qui sont mises en place ne disposent pas des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs missions. Par conséquent, les Coordonnateurs Nationaux désignés consacrent peu de temps aux actions de suivi de la mise en œuvre du Plan de Convergence au niveau de leur pays respectif. Pour un meilleur déploiement et suivi des activités de la COMIFAC aux niveaux sous-régional et national, il s'avère important de renforcer les capacités opérationnelles de celles-ci.

(iv) Il convient enfin de relever les contraintes liées au suivi de la mise en œuvre de certaines activités ou initiatives par certains partenaires intervenant dans la sous-région. Ces contraintes sont surtout dues aux difficultés d'accès par le Secrétariat Exécutif aux informations relatives à ces initiatives.

5. PERSPECTIVES À COURT TERME

En dépit des difficultés sus-évoquées, les perspectives pour le renforcement des actions de la COMIFAC et l'appui financier pour la mise en œuvre du Plan de convergence existent et apparaissent comme des opportunités pour la sous-région. Il s'agit principalement de :

- Le processus de mise en place du mécanisme de financement autonome en cours qui permettrait de doter la COMIFAC des ressources suffisantes pour assurer son fonctionnement et celui des organisations sous-régionales partenaires;
- L'évaluation en cours du plan d'actions 2006-2008 du Plan de Convergence, qui sera suivie de la planification de la seconde phase 2009-2011. Ce processus appelle l'implication de plusieurs acteurs afin de permettre une bonne coordination des interventions;
- L'implication plus accrue des Coordinations Nationales dans la mise en œuvre du Plan de Convergence et de son système de suivi-évaluation, qui sera facilitée par l'appui technique et logistique apporté par les partenaires au développement.
- La Coordination des actions des partenaires à travers le PFBC d'où l'intérêt à ce que tous les partenaires y participent;
- Le renforcement en personnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC sur la base du nouveau statut et de l'organigramme adopté par le Conseil des Ministres;
- Les engagements et appuis annoncés des partenaires au développement pour le financement de la mise en œuvre du Plan de Convergence, en l'occurrence les Fonds pour les forêts du Bassin du Congo, l'appui des partenaires traditionnels (France, Allemagne), l'appui de la BAD; l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC s'est efforcé pendant les deux dernières années, sous la présidence de la République de Guinée Équatoriale, d'assurer ses missions statutaires d'organe d'exécution de la COMIFAC ; ceci en dépit des difficultés financières et insuffisance de ressources humaines sus-évoquées. Les actions menées ont été rendues possible grâce au soutien des pays membres et surtout l'appui important des partenaires au développement.

Ses interventions pour les deux prochaines années seront davantage axées sur l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation, l'internalisation des instruments d'harmonisation et des directives sous-régionales dans les politiques nationales, l'appui à la réforme des institutions sous-régionales partenaires, la création et l'opérationnalisation de son centre de documentation, la consolidation du statut international de l'organisation.

Pour que ces objectifs puissent être véritablement atteints, il faut une plus grande mobilisation de toutes les parties prenantes concernées pour soutenir la COMIFAC. Dans cette optique, les recommandations ci-après peuvent être proposées:

- La mise en place et l'équipement de toutes les Coordinations Nationales ;
- L'opérationnalisation du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC en tenant compte de la décision des Chefs d'Etat faisant de la COMIFAC une organisation spécialisée de la COMIFAC;
- Le paiement des arriérés dus par certains Etats membres ;
- Le renforcement du personnel technique du Secrétariat Exécutif par le recrutement pour les deux prochaines années de nouvelles compétences.

Annexe 1: Tableau des principales rencontres régionales et internationales auxquelles a pris part la COMIFAC

N°	Objet	Lieu et date	Organisateurs	Actions menées
Septembre - Octobre 2006				
1.	Atelier sur l'harmonisation des politiques forestières des pays COMIFAC	Douala, Cameroun 04-06 septembre 2006	FAO/COMIFAC	Intervention du Secrétariat Exécutif
2.	Atelier sous-régional sur le renforcement des institutions membres du RIFFEAC	Yaoundé, Cameroun 26-27 septembre 2006	COMIFAC	
3.	Atelier sous-régional sur les PFNL	Douala, Cameroun 05-06 octobre 2006	FAO/COMIFAC	Intervention du Secrétariat Exécutif
4.	1 ^{ère} Conférence internationale des Parlementaires sur la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale	Yaoundé, Cameroun 24-27 octobre 2006	-	Intervention du Président en Exercice de la COMIFAC Adoption du Message de Yaoundé
5.	Atelier régional RIFFÉAC	16-20 octobre 2006	COMIFAC-France	
6.	12 ^{ème} COP sur la CCNUCC	Nairobi, Kenya 06-17 octobre 2006	Secrétariat CCNUCC	-
7.	41 ^{ème} session de l'OIBT	Yokohama, Japon 06-11 octobre 2006	OIBT	-
8.	Réunion constitutive AFLEG/FLEGT	Bangui, RCA 14-16 novembre 2006	COMIFAC	Intervention du Secrétariat Exécutif
9.	Conseil Extraordinaire des ministres COMIFAC	Mongomo, Guinée Équatoriale 29 novembre 2007	COMIFAC	
10.	Réunion du Groupe de travail FNUF	New York, USA 11-15 décembre 2006		
Janvier - décembre 2007				
11.	Atelier sous-régional sur l'application des législations forestières en Afrique Centrale	Libreville, Gabon 09-11 janvier 2007	FAO/OIBT/COMIFAC	Intervention du Secrétariat Exécutif
12.	Réunion du Groupe d'experts de la CDB sur le certificat d'origine	Lima, Pérou 22-25 janvier 2007	Secrétariat CDB	
13.	Conseil d'administration du PNUE	05-09 février 2007	PNUE	
14.	CARPE Regional Inception Workshop	Yaoundé, Cameroun 07-09 février 2007	CARPE	
15.	2 ^{ème} réunion du Comité de pilotage du Projet FORCOMS Phase II	Yaoundé, Cameroun 12 février 2007	UICN/COMIFAC	-
16.	Consultation sous-régionale Expertise scientifique sur la biodiversité (IM.SEB)	Yaoundé, Cameroun 01-03 mars 2007	-	-
17.	Consultation Régionale d'experts sur l'exploitation illégale des forêts	Tokyo, Japon 05-06 mars 2007	Gouvernement Japonais	
18.	Atelier de planification stratégique du CIFOR	Yaoundé, Cameroun 07 mars 2007	CIFOR	
19.	Réunion du Conseil d'Administration des pays membres du TNS	Douala, Cameroun 08-10 mars 2008	MINFOF/GTZ/WWF	

N°	Objet	Lieu et date	Organisateurs	Actions menées
20.	5 ^e session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la CCD (CRIC)	Buenos Aires (Argentine) 7-22 mars 2007	Secrétariat CCD	Participation SE/COMIFAC
21.	Comité des Forêts de la FAO (COFO 18)	Rome, Italie 12-16 mars 2007	FAO	Participation SE/COMIFAC
22.	Réunion d'examen juridique du règlement intérieur de la COMIFAC	Douala, Cameroun 15-16 mars 2007	COMIFAC	Participation SE/COMIFAC
23.	Atelier viande de brousse	Makokou 16-21 mars 2007	CIRAD/CI FOR	Participation SE/COMIFAC
24.	Atelier sous-régional FORCOMS	Douala Cameroun 20-21 mars 2007	UICN/COMIFAC	Participation SE/COMIFAC
25.	Comité de pilotage « Initiative pour le patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale C.A.W.H.F.I »	Libreville, Gabon 21-22 mars 2007	UNESCO	Participation SE/COMIFAC
26.	Atelier de lancement du projet d'Observatoire sous-régional FORAF	Kinshasa, RDC 26 mars 2007	UE	Intervention du Secrétariat Exécutif
27.	7 ^{ème} session FNUF	New York (USA) 16-27 avril 2007	Secrétariat du FNUF	Intervention du Secrétariat Exécutif
28.	Forum International des peuples autochtones d'Afrique Centrale sur la gestion des forêts du bassin du Congo	Impfondo, RDC 10-15 avril 2007	MEF Congo	Participation SE/COMIFAC
29.	42 ^{ème} Conseil de l'OIBT	Port Moresby (Papouasie Nouvelle Guinée) 8-12 mai 2007	OIBT	Participation SE/COMIFAC
30.	Conférence régionale africaine préparatoire à la COP8 à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Kigali, Rwanda 11 au 13 Juillet 2007	Secrétariat CCD	Participation SE/COMIFAC
31.	5 ^{ème} réunion du groupe accès et partage des avantages tirés des ressources génétiques	Montréal 3-7 septembre 2007	Secrétariat CDB	Participation représentants GTBAC Intervention du SE/COMIFAC
32.	8 ^{ème} session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification	Madrid, Espagne 03-14 septembre 2007	Secrétariat CCD	Participation SE/COMIFAC et organisation des side events
33.	Réunion de pré-restitution de l'évaluation du PFBC	Libreville et Yaoundé 25 et 27 septembre 2007	France - Allemagne	
34.	high-level international conference on Forest Law Enforcement and Governance	Pekin, Chine 19-20 septembre 2007	Allemagne - UK - UE - Chine	Participation et intervention SE/COMIFAC
35.	Atelier-débat sur la promotion de la certification forestière dans le bassin du Congo	Douala, Cameroun 1 ^{er} octobre 2007	IFIA-ATIBT	
36.	Assemblée Constitutive du RIFFEAC	Yaoundé, Cameroun 11 septembre 2007	COMIFAC -France	
37.	Science for Nature Symposium on Reducing Emissions from Deforestation	Washington, DC - USA 18-19 octobre 2007	WWF	Participation et intervention SE/COMIFAC
38.	5 ^{ème} réunion CDB du groupe accès et partage des avantages tirées des ressources génétiques (ABS)	Montréal, Canada 08-12 octobre 2007	CDB	
39.	5 ^{ème} réunion du groupe "savoir	Montréal, Canada	CDB	Participation et

N°	Objet	Lieu et date	Organisateurs	Actions menées
	traditionnels" CDB	15-19 octobre 2007		intervention représentants GTBAC
40.	Atelier sous-régional de validation de l'accord sous-régional sur le contrôle forestier	Douala, Cameroun 16-18 octobre 2007	COMIFAC - Projet FAO	
41.	20 ^{ème} colloque de la Société Francophone de Primatologie (SFDP)	Paris - MNHN 22-24 octobre 2007	France (MAEE-MEDAD)	
42.	1 ^{ère} réunion des donateurs du Projet pour la survie des Grands Singes (GRASP-UNESCO-PNUE)	Paris - MNHN 25 octobre 2007	France (MAEE-MEDAD)	
43.	Atelier PFBC sur (i) le renforcement des capacités et la formation ; (ii) l'investissement privé dans la conservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo	Paris - MNHN 25 octobre 2007	France (MAEE-MEDAD)	
44.	5 ^{ème} réunion plénière du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)	Paris - MNHN 26 octobre 2007	France (MAEE-MEDAD)	Participation et intervention SE COMIFAC
45.	Atelier d'harmonisation et de validation de la proposition de la loi modèle sur les PFNL en Afrique Centrale	Douala, Cameroun 05-07 octobre 2007	FAO - GTZ	
46.	43 ^{ème} session du Conseil de l'OIBT	Yokohama, Japon 05-10 novembre 2007	OIBT	
47.	13 ^{ème} COP Convention climat et 3 ^{ème} MOP du protocole de Kyoto	Bali, Indonésie 03-14 décembre 2007		Participation et intervention SE COMIFAC
Janvier - Août 2008				
48.	6 ^{ème} réunion du Groupe de travail sur le Régime International sur l'APA	Genève, Suisse 21-25 janvier 2008	Secrétariat de la CDB	
49.	16 ^e commission des forêts et de la faune sauvage d'Afrique (COFO)	Khartoum, Soudan 18-21 février 2008	FAO	Participation du Coordonnateur du projet COMIFAC-FAO
50.	13 ^{ème} session des organes subsidiaires du Conseil scientifique et technologique (SBSTA-13) de la CDB	Rome, Italie 18-22 février 2008	Secrétariat de la CDB	Participation et intervention du représentant du GTBAC
51.	Conférence internationale sur les financements de la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale	Tunis, Tunisie 21-22 février 2008	BAD	Participation et intervention du SE/COMIFAC
52.	1 ^{ère} réunion du Comité Technique Régional de Suivi du Programme ECOFAC IV	Libreville, Gabon 27-29 février 2008	RAPAC/UE	Participation du SE/COMIFAC
53.	16 ^{ème} session du Conseil d'Administration et Assemblée générale du RAPAC	Libreville, Gabon 3-5 mars 2008	RAPAC/UE	Participation du SE/COMIFAC
54.	Atelier RAPAC "échanges d'expériences pour le développement du tourisme responsable dans les aires protégées d'Afrique Centrale"	Kribi, Cameroun 9-11 mai 2008	RAPAC/UE	Participation et intervention du SE/COMIFAC
55.	Atelier régional africain sur le développement des projets d'afforestation et de reforestation sous les MDP	Abidjan, Côte d'Ivoire 23-27 mai 2008		
56.	Atelier Inter région sur le dialogue forestier et l'harmonisation des politiques forestières dans les sous-régions	Douala, Cameroun 14-16 mai 2008		Participation du Coordonnateur du projet COMIFAC-

N°	Objet	Lieu et date	Organisateurs	Actions menées
	d' Afrique Centrale, d' Afrique de l'Ouest et d' Amérique Centrale			FAO
57.	Atelier international sur la gouvernance forestière et la décentralisation en Afrique	Durban, Afrique du Sud 8-11 avril 2008		
58.	Réunion du réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers humides d' Afrique Centrale	Douala, Cameroun 1 ^{er} -2 avril 2008		
59.	Atelier Inter région sur le dialogue forestier et l'harmonisation des politiques forestières dans les sous-régions d' Afrique Centrale, d' Afrique de l'Ouest et d' Amérique Centrale	Douala, Cameroun 14-16 mai 2008	COMIFAC /FAO	Intervention du Coordonnateur du projet COMIFAC/FAO
60.	Atelier de réflexion pour la mise en œuvre des produits de la réforme de la CEFDHAC	Douala, Cameroun 21-22 mai 2008	COMIFAC -Bureau Franco-Allemand	Participation et intervention du SE/COMIFAC
61.	9ème Conférence des parties de la CDB	Bonn, Allemagne 19-30 mai 2008	CDB	Participation à la side Event
62.	Atelier sous-régional de discussion et validation des résultats du projet FAO GCP/RAF/398/GER	Douala, Cameroun 03-04 juin 2008	Projet FAO-COMIFAC	Participation et intervention du SE/COMIFAC
63.	Réunion intersessionnelle OIBT	Accra-Ghana 09-12 juin 2008	OIBT	Participation et intervention du SE/COMIFAC
64.	Atelier de formation sur le fonctionnement de la plateforme électronique de communication	Douala, Cameroun 1 ^{er} -03 juillet 2008	COMIFAC /Bureau Franco-Allemand	Participation des Coordonnateurs Nationaux, des représentants des organisations partenaires et du SE/COMIFAC
65.	Atelier sur l'examen de la méthodologie pour l'évaluation du plan d'opérations triennal 2006-2008 du plan de convergence	Douala, Cameroun 03-05 juillet 2008	COMIFAC /Bureau Franco-Allemand	

Composante 1

ANNEXE 2 : PLAN D' ACTIONS BIENNAL DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA COMIFAC (2007 – 2008)

Composante I : Planification et Suivi de la Mise en Oeuvre Plan de Convergence

Activités Principales	Sous-Activités	Remarques et Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exécution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)		Source financement
					2007	2008	
1.1 Mettre en place un système de suivi	1.1.1 Elaborer TDR de l'étude et recruter un consultant	Objectif : mise en œuvre d'un système pérenne (y compris financièrement) de suivi	SE COMIFAC	1 ^{er} trimestre 2007	15	-	Coopération allemande
	1.1.2 Valider les propositions de l'étude au cours d'un atelier sous-régional	Atelier de 25 à 30 participants : Points Focaux, organisations sous-régionales partenaires, etc.	SE COMIFAC	Fin 1 ^{er} trimestre 2007	25	-	Coopération allemande
	1.1.3 Former les acteurs sur le système de suivi	Points Focaux, Responsables des Organisations Partenaires, SE COMIFAC Formation 30 personnes, une semaine	SE COMIFAC	2008		50	Coopération allemande
	1.1.4 Assurer le fonctionnement pérenne du système de suivi	Prise en compte dans le budget de fonctionnement du SE/COMIFAC sous réserve de l'aboutissement du mécanisme autonome de financement	SE COMIFAC	2007 et 2008	5	5	Coopération allemande COMIFAC
1.2 Affiner la planification du SE COMIFAC	1.2.1 Elaborer un Plan de Travail Annuel budgétisé (SE COMIFAC et Points Focaux)	Séminaire de planification interne SE COMIFAC en janvier de chaque année	SE COMIFAC	Janvier de chaque année	10	10	Coopération allemande COMIFAC

Composante 1

Activités Principales	Sous-Activités	Remarques et Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exécution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)		Source financement
					2007	2008	
	1.2.2 Faire la déclinaison trimestrielle du PTA		SE COMIFAC	1 ^{ère} semaine trimestre	-	-	
1.3 Faciliter l'intégration des nouveaux membres	1.3.1 Mener des missions d'information		SE COMIFAC	1 ^{er} trimestre 2007	5	-	COMIFAC
	1.3.2 Initier / soutenir l'élaboration des composantes nationales du plan de convergence	Sur base du plan de convergence opérationnalisé	SE COMIFAC Points Focaux concernés	1 ^{er} semestre 2007	10	-	COMIFAC
1.4 Suivre la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres	1.4.1 Elaborer et actualiser régulièrement un tableau affichant les recommandations des Conseils des Ministres	Après chaque Conseil des Ministres (C.M.)	SE COMIFAC	Après chaque C.M.	-	-	
	1.4.2 Proposer des actions de mise en oeuvre	Avec la participation active des Organisations partenaires : OAB, CEFDHAC, RAPAC, OCFSA, ADIE	SE COMIFAC	2 mois après chaque CM	-	-	
	1.4.3 Documenter la mise en oeuvre des recommandations		SE COMIFAC	Avant CM	-	2	COMIFAC

Composante II : Information / communication

Activités Principales	Sous-Activités	Remarques et Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exécution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)		Source financement
					2007	2008	
2.1 Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication	2.1.1 Elaborer TdR et recruter consultant		SE COMIFAC	1 ^{er} trimestre 2007	2	-	Partenaires à rechercher
	2.1.2 Valider les recommandations	Assurer la mise en œuvre d'un système pérenne	SE COMIFAC	2 ^e trimestre 2007	-	-	
	2.1.3 Mettre en œuvre la stratégie en matière de communication	Recruter un chargé de communication à temps plein serait l'idéal, mais les moyens financiers font défaut	SE COMIFAC	3 ^e et 4 ^e trimestres 2007 - 2008	3	6	Partenaires à rechercher
2.2 Créer et mettre en ligne une base de données sur les ressources forestières	2.2.1 Elaborer TdR et recruter consultant 2.2.2 Valider les propositions 2.2.3 Alimenter la base de donnée	Observatoire	SE COMIFAC ADIE	Avant fin 2007	27	-	Facilitation française (fonds programmé sur reliquat FFEM)
2.3 Produire trimestriellement un bulletin d'information	2.3.1 Produire un bulletin d'information trimestriel	Le premier numéro du bulletin a été lancé en juin 2006		1 ^{er} semestre 2007	5	-	Facilitation française
	2.3.2 Poursuivre l'édition trimestrielle du bulletin	Prévoir les coûts dans le budget à financer à partir du budget de fonctionnement du SE/COMIFAC Sinon chercher appui		Fin chaque trimestre	15	20	COMIFAC
2.4 Créer et	2.4.1 Lancer les commandes pour l'achat des premiers documents pour mettre en place un centre de documentation			2 ^e semestre 2007	5	-	Facilitation française

Composante II : Information / communication

Activités Principales	Sous-Activités	Remarques et Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exécution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)		Source financement
					2007	2008	
opérationnaliser un centre de documentation	2.4.2 Aménager les locaux	Mise à disposition du nouveau siège		2 ^e trimestre 2007	3	-	COMIFAC
	2.4.3 Elaborer les TDR et recruter un documentaliste			3 ^e trimestre 2007	1,8	1,8	COMIFAC
	2.4.4 Acheter régulièrement les documents nouveaux pour approvisionner le centre	Prévoir le budget y afférent dans le budget de fonctionnement du SE/COMIFAC		2008	-	2,5	COMIFAC
2.5 Promouvoir la COMIFAC lors des foires et conférences pour informer le grand public sur le mandat, les actions et résultats de la COMIFAC	2.5.1 Recenser les occasions propices 2.5.2 Elaborer les supports promotionnels / développer et distribuer des outils de communication appropriés pour la promotion de la COMIFAC 2.5.3 Organiser la participation 2.5.4 Evaluer la participation et renforcer la stratégie de communication			2007 et 2008	10	10	COMIFAC
2.6 Elaborer rapports	2.6.1 Dresser rapport annuel		SE COMIFAC		-	-	
	2.6.2 Rédiger et diffuser note de synthèse trimestrielle (note de conjoncture) aux pays membres		SE COMIFAC		-	-	

Composante 3

Composante III : Concertation – Dialogue national et international sur les forêts

Activités Principales	Sous-Activités	Remarques et Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exécution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)		Source financement
					2007	2008	
3.1 Elaborer et diffuser les positions sous régionales au niveau international	3.1.1 Répertorier les rencontres internationales		SE COMIFAC	Janvier 2007	-	-	
	3.1.2 Organiser des ateliers d'échanges sous-régionaux et de formulation de position commune		SE COMIFAC	2007 - 2008	25	25	France Coop. allemande
	3.1.3 Produire/assurer la diffusion documentaire sur la position sous-régionale lors des rencontres internationales		SE COMIFAC	2007 – 2008	1,5	1,5	COMIFAC
	3.1.4 Appuyer l'élaboration d'une stratégie sous régionale pour la séquestration de carbone, les négociations dans le cadre du protocole de Kyoto et du régime post 2012 et à la préparation de projets de séquestration éligibles		SE COMIFAC, AT français	2007 - 2008	10	15	Facilitation française
	3.1.5 Initier, redynamiser et coordonner la mise en place des GNT sur la certification, le processus FLEGT et l'aménagement forestier durable au sein de la COMIFAC	Activité niveau national ou sous-régional			2007	15	15
3.2 Elaborer répertoire expertise sous-régionale par thème	3.2.1 Elaborer TDR et recruter consultant 3.2.2 Constituer le répertoire		SE COMIFAC	2007	5	-	Coopération allemande

Composante 4

Composante IV : Coordination de la mise en œuvre du plan de convergence

Activités Principales	Sous-Activités	Remarques et Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exécution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)		Source financement
					2007	2008	
4.1 Restructurer / renforcer Points Focaux	Mettre en œuvre les résolutions issues du Conseil des Ministres	Sous réserve de la mise en place du mécanisme de financement autonome	SE COMIFAC	2007 et 2008	-	-	
4.2 Améliorer conditions de travail du SE COMIFAC	Faciliter la mise en place du mécanisme autonome de financement		SE COMIFAC	2007 - 2008	20	20	Facilitation française
4.3 Systématiser rencontres avec partenaires (partenaires institutionnels, groupe ad hoc et Points Focaux)	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer l'ordre du jour Elaborer les documents d'appui Documenter / diffuser les résultats obtenus Evaluer l'impact des rencontres 	Réfléchir sur la pérennité de ces rencontres (mécanisme autonome de financement) Condition : participation propre au financement SE COMIFAC		2007 - 2008	12	14	Partenaires à rechercher

Composante V : Conseils des Ministres

Activités Principales	Sous-Activités	Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exécution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)	Source financement
-----------------------	----------------	---	---------------------	---------------------	--	--------------------

Composante 4

					2007	2008	
5.1 Dresser et présenter l'audit annuel	Recruter un cabinet d'audit Dresser le rapport annuel Présenter le rapport au Conseil des Ministres	Audit par société indépendante reconnue au niveau international	SE COMIFAC	2007-2008	10	10	COMIFAC
5.2 Organiser une réunion préparatoire avec les autorités du pays hôte	Effectuer une mission dans le pays hôte		SE COMIFAC	2007-2008	2,5	2,5	COMIFAC
5.3 Préparer la documentation (démarche participative)	Préparer l'ordre du jour et le budget du Conseil Elaborer et diffuser les drafts des documents à toutes les parties prenantes		SE COMIFAC	2007-2008	2,5	2,5	COMIFAC
5.4 Finaliser/mettre à jour les documents à soumettre au Conseil des Ministres			SE COMIFAC	2007-2008	1	2	COMIFAC
5.5 Tenir le Conseil	Assurer l'organisation	Prochain Conseil ordinaire des Ministres en 2008	SE COMIFAC	2007-2008	15	17	COMIFAC

Composante 4

Composante V : Conseils des Ministres

Activités Principales	Sous-Activités	Résultats intermédiaires (« milestones »)	Responsable COMIFAC	Période d'exé- cution	Moyens de mise en œuvre (Millions F.cfa)		Source financement
					2007	2008	
Ministres							
TOTAL							
					261,3	231,8	
					493,1		

Composante 1

ANNEXE 3 : SUIVI DES CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES SELON EXTRAIT BANCAIRE

AU 31 AOUT 2008 : EN FRANCS CFA

ANNEE	Cameroun	Congo Brz	Gabon	Guinée Equato	RCA	RDC	Tchad	BURUNDI	RWANDA	SAO TOME	CEEAC		Total Général
OCTOBRE 2002 - DECEMBRE 2002													
24/10/2002	16 000 000												
04/11/2002			15 982 788										
Total 2002	16 000 000	0	15 982 788	0	0	0	0						31 982 788
01 JANVIER 2003 - DECEMBRE 2003													
24/01/2003		2 000 000											
06/02/2003		13 800 000											
07/02/2003							16 000 000						
07/04/2003	30 000 000												
10/06/2003					16 000 000								
18/07/2003			30 682 788										
17/08/2003		15 000 000											
09/10/2003					15 700 000								
10/11/2003		3 000 000											
09/12/2003							15 700 000						
Total 2003	30 000 000	33 800 000	30 682 788	0	31 700 000	0	31 700 000						157 882 788
01 JANVIER 2004 - 31 DECEMBRE 2004													
05/01/2004	30 700 000												
30/03/2004					14 982 788								
08/04/2004			30 682 788										
09/04/2004		8 000 000											
23/04/2004							15 000 000						

5896545 à été versé dans le copte par le RAF i.e; 9103455 dépenses mission

Composante 4

16/06/2006				40 700 000										
10/08/2006	5 700 000													
23/08/2006							45 000 000							
19/09/2006					15 000 000									
13/11/2006			16 500 000											
Total 2006	30 700 000	0	47 182 706	40 700 000	54 682 709	0	45 000 000							218 265 415
01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2007														
26/04/2007					15 000 000									
28/06/2007	30 700 000													
16/11/2007			29 628 384											
28:11:2007							50 000 000							
Total 2007	30 700 000	0	29 628 384	0	15 000 000	0	50 000 000							125 328 384
01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2008														
13/02/2008				61 400 000										
31/03/2008												30 700 000		
13/06/2008											20 000 000			
Aout 2008	30 700 000													
Total 2008	30 700 000	0	0	61 400 000	0	0	0	0	0	0	20 000 000	30 700 000		142 800 000
Total Général	200 200 000	113 187 167	170 159 454	179 500 000	136 365 497	77 497 501	141 700 000	0	0	0	20 000 000	30 700 000		

Le montant de 3,000,000 FCFA versé par le Congo le 17/07/2004 représente la prise en charge du SE au USA et Brz

1 069 309 619

10 000 000 FCFA ont été transférés dans le compte de l'ADIE par suivant l'ordre de la Guinée Equatoriale.

N.B.: BURUNDI, RWANDA ET SAO TOME n'ont versé aucune contribution depuis leur adhésion en 2005.